



Fédération des Syndicats de Défense des Intérêts de
Quartiers et des Comités de Bienfaisance et Fêtes de Pessac

Groupement déclaré sous le n° W332000666

FscqP-2021-84

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
GROUPE DE SUIVI DU PROJET SAIGE UNITEC COMPOSTELLE
Du 6 mai 2021 à 18 heures 00
Réunion en visioconférence
33600 PESSAC**

Participants : Roger Lévy (France) - Jean-Claude Juzan (Le Monteil) - Vanessa Tapie (Saige-Bersol) – Marie Thérèse Bigot Weerts (Saige-Bersol) - Maryse Garnier (Saige-Bersol) - Monique Adam (Saige-Bersol) – Dominique Lestynek (Bourg).

Excusé : Joël Gillon (Brivazac Candau) - Edith Dumartin (Sardine) – Jean Claude Giraudau (La Paillère Compostelle)

L'objectif de ce groupe de suivi est de travailler à partir du document réalisé par le comité de quartier de Saige-Bersol.

La première partie de la réunion, du groupe de travail a consisté à partir de la réponse de Monsieur le maire lors de l'audience du 5 mai de réfléchir, à la reconnaissance du comité de quartier de Saige-Bersol. Cela passe par le développement des actions ainsi que par une communication qui pourrait être réalisées par le comité des quartiers auprès des habitants. Il faut impérativement que par exemple le syndicat de quartier de Saige-Bersol fasse connaître ses propositions concernant par le dossier Inno campus. Vous devez vous faire connaître vos actions

En partant du document réalisé par le Comité des Quartiers de Saige et envoyé à tout le groupe de travail il est effectué une analyse de celui-ci afin de pouvoir l'améliorer. Vanessa Tapie Présidente le commente.

Ce projet a été créé par les habitants et acteurs du « secteur » SAIGE. Nous n'avons pas, contrairement à la mairie de Pessac, bénéficié d'aide de professionnels payés avec les deniers des citoyens. De ce fait, il nous a été impossible de chiffrer les idées proposer dans ce projet, mais vous y trouverez les idées et attentes de chacun d'entre nous. Et même si sa présentation vous semble enfantine, rappelez-vous que tout a été fait de nos propres mains, avec les connaissances basiques qui sont les notre.

Ce projet se découpe en plusieurs parties :

1°) Secteur Saige :

Tout d'abord, nous avons décidé de remettre l'habitant au centre de la résidence et de favoriser les déplacements doux (piétons – vélos). L'idée n'est pas de détruire pour ouvrir la « zone » sur le reste de Pessac mais bel est bien de créer une continuité. Donner envie aux personnes de se promener dans un immense parc ombragé où enfants et aînés pourront partager un lieu de vie, de jeux et de convivialité tout âge confondu.

La plupart des stationnements en bord de routes seront supprimés afin de garantir un niveau de vie aux appartements les plus bas et de sécuriser les piétons, notamment les enfants.

Quelques places « GIR/Handicaps » seront maintenues de façon intelligente.

Cela dégagera également l'accès pour les camions éboueurs qui sont bien trop souvent gêner dans leur travail.

Dans cette même optique, certains axes pourraient passer en sens unique ou devenir des voies sans issues.

La coulée verte prévue par la mairie de Pessac doit faire la largeur d'un terrain de foot. Cela n'a pas de sens au vu des constructions prévus sur le Pontet sud, ainsi que sur l'avenue de Saige. A ces endroits il y aura à peine la place de faire passer une piste cyclable.

La « re configuration » de la plaine des sports de Saige, ainsi que la construction du « triangle Unitec » fermeront de manière brutale cette fameuse coulée verte.

De plus il n'y a aucun intérêt à détruire des espaces verts existants pour en créer des artificiels un peu plus loin. La bio diversité ne se fera plus de la même manière, ou en tout cas pas avant très longtemps.

Certains d'entre vous ont émis l'idée de rénover les tours de la même façon qu'au Grand Parc, et je crois notamment en ce qui concerne les façades.

Dans un premier temps, il me semble que la rénovation des tours, bâtiments et logements n'est pas de la compétence de Bx Métropole.

Je ne vois donc pas l'intérêt de le mettre dans notre projet.

Mais nous pouvons créer une liste d'idées que nous soumettrons à Domofrance le moment venu.

De plus, concernant les travaux de ravalement de façade des tours, si on prend l'exemple du Grand Parc, le rajout de surface habitable sur l'extérieur des tours, de ce que j'en sais, n'est pas envisageable. L'expertise d'un architecte est indispensable.

L'appartement de la tour 7 qui a été entièrement refait pour donner suite à un incendie, nous montre un avant goût de ce qui ai prévu dans la rénovation des tours.

Un débat s'engage sur la mise en place des parkings dans la cité.

Pour Dominique Lestynek : Nous pouvons retenir comme idée générale qu'il y a un problème de stationnement, ne devons-nous pas réfléchir à dédensifier, et à ne pas augmenter les espaces de construction de bâtiments et les divers parkings.

En ce qui concerne les différentes copropriétés il sera nécessaire de travailler avec les différents propriétaires.

La tour 5 :

Du fait de son emplacement et de sa proximité avec les deux autres tours, la tour 5 est tout simplement une aberration.

Des couloirs de vent se forment de part et d'autre de cette tour créant de violentes rafales qui peuvent être dangereuses pour les personnes fragiles. Risques de chutes. !

C'est pour cela que sa destruction nous paraît incontournable.

Les 109 logements impactés par cette destruction seront largement compensés par :

- les mutations

Roger Lévy et les membres de la commission s'interroge sur l'implantation de cette tour n°5, qui pour eux peut être considéré comme une aberration et si dans le projet il est prévu d'en détruire trois, les rapporteurs du Comité ne prévoit que la destruction de la tour n°5. Lors du débat il a été abordé la création du pôle santé aux abords de la tour 8.

Il est à noter que l'Association égalité Femme va faire appel à un architecte pour monter un contre-projet.

Le Secrétaire souhaite savoir s'il ne serait pas possible de réunir l'ensembles des Associations qui seraient intéresser par ce projet. Il est à noter qu'une Association comme la CNL se bat aujourd'hui pour s'opposer à la destruction des tours et pour une rénovation des appartements. Il propose que soit organisé une réunion entre toute les Associations intéressé par ce dossier afin de travailler sur un contreprojet.

Pour Dominique Lestynek il est nécessaire que l'on fasse part de nos propositions en multipliant les interventions sur le site de Bordeaux Métropole. Globalement sur le site de la Métropole c'est un rejet de ce dossier que l'on constate et surtout la destruction des tours.

La construction des 300 logements sur le Pontet sud.

Normalement à partir de la destruction des 3 tours une priorité sera donné aux habitants afin qu'ils puissent loger dans ce nouvel ensemble



Parking des Forsythias : Rue de la Ramée

Zone 1 :

Création d'un parking à sens unique. Sens à définir en fonction des autres aménagements. Place GIR / Handicap au plus près des entrées de bâtiments. Ajout de passage piétons. Suppression des places de stationnements qui bordent les bâtiments. Maintien des arbres. !



Zone 2 :

Prolongation du théâtre de verdure avec une route fermée et sécurisée pour le passage des éboueurs et des pompiers. Espaces verts. Mise en valeur des arbres remarquables. Plantations d'arbres et d'arbustes fruitiers

Zone 3 :

Création d'espace vert de part et d'autre du parking avec un accès sécurisé au théâtre de verdure.

Zone 4 : piste cyclable

Zone 5 : places GIR / handicap dans le sens de circulation.

Création de passages piétonnes pour accéder aux tours 3 et 4, ainsi que pour les bâtiments bas.

Mise en sécurité entre le théâtre de verdure et la zone 2 :

- Rétrécissement de la voie.
- Priorité piétons / vélos.

Mettre cette partie de la rue de la Ramée en sens unique à partir de l'allée des lilas.

Ouvrir la rue de la Ramée au niveau de la rue de Saige avec un tourne à droite obligatoire

Mise en place d'un terreplein central sur la rue de Saige et sortie en épingle pour éviter les entrées.

Priorité aux piétons et cyclistes.

Le souhait de la Présidente de Quartier est de faire un grand espace aménagé, elle propose que l'on fasse des parkings à l'extérieur.

Pour Dominique Lestynek il ne faut pas supprimer un espace vert pour faire un parking et à l'inverse supprimer un parking pour faire un espace vert.

Il est vrai qu'aujourd'hui les habitants souhaiteraient pouvoir faire stationner leur véhicule au plus près de leur habitation et cela pour deux raisons :

- Déchargement de produits lourds.
- Sécurité des habitants lorsqu'il rentre chez eux.

Pour la résidente il faut impérativement que la sécurité de ce secteur devienne une priorité.

Rue des Hortensias

Continuité de l'allée des Hortensias. Rétrécissement de la rue. Suppression des voitures au pieds des bâtiments, sauf quelques places pour les GIR/handicaps.

Et emplacement pour les éboueurs.

Piste cyclable qui va jusqu'au centre commercial.

Espace dédié aux camions de livraisons.

Le centre commercial, quant à lui, nécessite une rénovation à part entière. Une concertation avec les professionnels qui l'occupent serait la bienvenue



Piste cyclable nord : Relais entre Le Pontet, Formanoir, Unitec et Montaigne-Montesquieu

Nous ne savons pour quelles raisons la piste cyclable qui arrive du Pontet et qui va à l'université s'arrête brusquement pour la 1^{ière} : devant l'école F. Mauriac, pour la 2^{ième} : allée du Doyen Georges Brus.



Sur ce secteur nous constatons un certain nombre d'arbres remarquables, le Secrétaire indique qu'à partir du moment où il y a des arbres que l'on peut citer de remarquable, ne faut-il pas profiter de la 11 modification du PLU pour demander le classement de ces arbres.

De même afin de favoriser le cheminement sur la piste cyclable il est nécessaire que soit développée la signalétique.

Rue des Résédas

Piste cyclable existante

Création d'une piste cyclable permettant de rejoindre le complexe sportif de Formanoir, ainsi que la rue de l'horloge, axe principal de la résidence.



Esplanade des Antilles / Unitec

Création d'une piste cyclable « protégée » qui se situerait d'une part entre le trottoir et les voies du tram et qui irait au minimum jusqu'à Montaigne Montesquieu et d'autre part, le long de l'esplanade des Antilles et qui pourrait ainsi traverser une bonne partie de la faculté.



Cette proposition de piste devant permettre de faire un prolongement du campus à Formanoir. Piste cyclable qui serait protégé.

A l'heure actuelle il y a une piste tout le long de l'avenue Schweitzer, néanmoins il y a un tronçon qui manque entre Unitec et Montaigne.

Ecole maternelle François Mauriac

A l'heure actuelle, nous ne connaissons pas la situation exacte de cette école.

Est-il possible de la rénover ?

Doit-on en construire une autre ?

Quoi qu'il en soit il nous semble important de garder la taille de cette structure et de ne pas la « fondre » avec le groupe scolaire Édouard Herriot.

En effet, nous savons déjà que l'influence des plus grands peut être néfaste sur les tout-petits.

De plus la taille ainsi que la position de cette école favorisent les échanges entre les instituteurs -trices mais également entre familles.

Elle est une place privilégiée dans l'éducation du savoir vivre ensemble.



Co propriété la Ramée : Nous sommes en attente du retour des habitants et associations qui l'occupent.

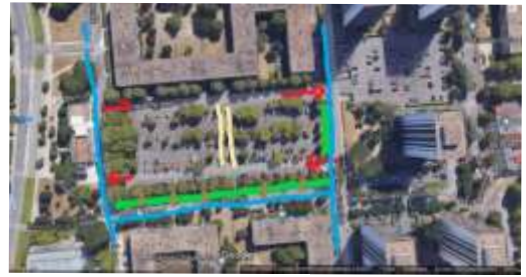
Parking des Glycines

Sens de circulation + création d'une allée centrale de dégagement

Rue des Forsysias : **fermeture des entrées superflus**

Allée des Lilas : **création d'un trottoir + installation de rampes pour personnes à mobilité réduite** + suppression des stationnements en bord de route. (Rétrécissement de la rue).

Continuité de la piste cyclable



16 et 18 allée des lilas :

Suppression du parking entre les tours 6 et 7. Allée protégée pour rejoindre l'espace vert central.

Suppression du parking allée des lilas, rétrécissement de la rue avec un sens allée et un sens retour séparé par un terre-plein central créant un sens de circulation unique

Piste cyclable

Rue des Résédas : Tour 8 et 9

Suppression des parkings.

Mise en sens unique de la rue des Résédas, création d'une route à sens unique sur l'ancien parking.

Modification entrée/sortie du parking rue des Fuchsias.

Prévoir une modification du sens de stationnement pour une meilleur rentabilité de l'espace.

La cour Carré : Co propriété. En attente des retours des habitants.

Suppression des stationnements en bord de route,

Rétrécissement de la chaussée.

Piste Cyclable. Rejoint la faculté en traversant le bois de Saige. Une meilleure visibilité est nécessaire.

Fermeture de l'allée des Tulipes. Voie sans issues.

Passage pour les vélos

La rue de l'horloge

Agrandissement du parking à côté de l'ESAAC avec la création d'un accès direct.

Sécurisation de l'accès entre l'espace vert central et le city foot / l'espace eau.

Priorisation des piétons

Aménagement avec des tables, des arbres et arbuste fruitiers.

Pousser l'aménagement jusqu'à l'allée des tulipes (terrain de foot non utilisé à mettre au service des habitants de Pessac et non au profit d'une clinique privé) en y mettant, par exemple un jardin partagé. (voir « idées »).

Piste cyclable

Pour la commission le projet municipal est dangereux, faire passer une ligne de Bus au niveau des habitations dans la rue de l'horloge est très dangereux pour les enfants.

L'Hôpital St Martin

L'Hôpital St Martin est un Hôpital ayant une forte offre et demande de soin. Malheureusement, son emplacement ne lui permet pas de s'agrandir comme il le faudrait. En effet, il se trouve enclavé entre l'autoroute, l'école maternelle Montesquieu, la résidence de la forêt, la résidence Formanoir et la résidence de la cour carrée.

Dans sa conjoncture actuelle, il perturbe déjà fortement les riverains par des stationnements intempestifs de patients sur les parkings privés. Mais également le passage continue de véhicules qui provoquent des nuisances et une pollution accrue sur l'école maternelle Montesquieu ainsi que sur la maison pour personnes âgées de Saige.

A ce stade il nous apparaît que même en s'agrandissant en hauteur, la gêne occasionnée aux habitants ne fera que s'accroître.

Nous souhaiterions proposer une alternative qui nous semble être la mieux appropriée pour tout le monde.

Un déménagement de l'hôpital vers la zone de Bersol.

En effet il existe actuellement sur la zone industrielle un grand nombre de lieu ou cet hôpital aurait largement la place de s'implanter et surtout de s'agrandir.

De plus la zone de Bersol offre de grand potentielle en matière de servitude.

Que ce soit par l'autoroute A63, en provenance de tout le sud-ouest, la rocade et l'autoroute A10, le train en provenance direct de la gare St Jean (Bordeaux) ainsi que le tram (Alouette) les bus, et très bientôt le BHNS.

Tous ces éléments confirment que la place de cet hôpital serait bénéfique à tous si elle s'éloignait des zones d'habitations pour aller vers une zone beaucoup plus appropriée au développement de ses activités.

Mais alors que faire des locaux. ?

Les idées ne manquent pas.....

Tout d'abord, nous pourrions reprendre l'idée de Mr Raynal de créer un pôle entreprise.

Toute une partie du bâtiment serait entièrement dédiée à cela.

Les entrepreneurs pourraient se voir réserver certains appartements sur la résidence Formanoir.

Ces appartements seraient dispatchés de tel façon à créer une dynamique entre entrepreneurs, habitants, associations...).

La plate-forme des services publics, actuellement dans le centre commercial de Formanoir, pourrait également y trouver sa place.

Beaucoup de Pessacais, extérieur à Formanoir, se plaignent que cette structure est difficilement accessible du fait de son emplacement.

L'intégrer au locaux St Martin lui donnerait une meilleure visibilité et la proximité des parking un meilleur accueil.

Nous pourrions également y rassembler les associations du quartier Saige-Bersol.

Beaucoup d'associations travaillent sur des sujets sensiblement similaires.

Ainsi, l'ASTI, la maison de Simone, Egalité Femmes, la CNL ou bien encore l'AMI 33 qui travaillent tous, chacun à leur manière, sur la défense des droits de l'homme et de la femme, pourraient côtoyer et travailler de manière rapprochée avec la maison du droit et de la médiation.

Dominique Lestynek indique que l'on oublie souvent d'aborder la piste de rocade qui est un élément majeur de Saige, elle devrait continuer le long de la rocade en continuant le long des terrains du BEC derrière l'IUT et ça pourrait rejoindre la passerelle Bénédicte qui est à Talence et cela rejoindrait Mérignac au niveau de l'avenue François Mitterrand. Cette piste permettrait de traverser un certain nombre de quartier de Pessac et cela jusqu'à Toctoucau. Nous ne devons pas oublier la piste centrale qui est sur le campus au niveau de la rue des époux Reyraud et la faire passer à l'extérieur du bois sous le passage de la ligne haute tension et en la végétalisant.

Dominique Lestynek indique qu'il est programmé les ateliers du PLU, auxquels pourrait être suggéré l'inscription des arbres remarquables.

Le secrétaire suggère que l'on organise une fois que vous aurez finalisé ce document au niveau du Comité de Quartiers de Saige, une réunion au mois de juin, avec les Associations l'ASTI, la maison de Simone, Egalité Femmes, la CNL ou bien encore l'AMI 33, cette réunion pourrait se dérouler soit en Visio soit en présentiel. Le compte rendu réalisé par Dominique concernant un retour sur les balades sera intégré à ce compte rendu en annexe.

La prochaine réunion de ce groupe de travail se tiendra le 7 juin à 18h00 en visioconférence

Jean Claude JUZAN

Annexe 1 : Retour des balades « urbaines »

J'ai participé aux deux balades urbaines du vendredi 26 mars. Elles ont, malheureusement, confirmé largement mes observations antérieures. Ainsi pour ce qui concerne la **balade dite Montaigne Compostelle** au départ du Space Campus, un « guide » (venant de Montaigne) a immédiatement tourné le dos à la partie urbanisée du **quartier La Paillère-Compostelle** alors que :

- Il s'agit du quartier qui pâtit le plus de sa coupure du reste de la commune de Pessac par le Campus. Si bien que certains avaient même demandé leur rattachement à la commune de Talence tellement le sentiment d'abandon est fort, traduit encore aujourd'hui par l'absence de maison de quartier malgré de multiples promesses successives. Depuis de trop nombreuses années les habitants « permanents » se sont fait balader !
- Ce quartier pâtit également de la **disproportion** entre la population étudiante, par définition de passage, et les familles permanentes. Cela tient au fait d'un développement déséquilibré de collectifs de défiscalisation, souvent à la place de petites maisons familiales qui sont ainsi détruites.
- Le quartier pâtit aussi de la **circulation** induite par le Campus. Ainsi en particulier l'avenue de Compostelle - faisant juste face au Space Campus - est l'entrée principale depuis l'échangeur 16 de la rocade comme depuis le cours de la Libération !

Ainsi le « guide » précité aurait pu dire : « couvrez ce quartier de La Paillère Compostelle que je ne saurai voir ». Montrant ainsi que la prise en compte nominale de ce quartier sert simplement d'alibi à une fausse ouverture inclusive de Montaigne !

C'est ce que confirmera la suite de la visite autocentrée sur Montaigne et son seul « territoire », vieux restes des anciennes baronnies universitaires, en se tenant totalement à la marge de l'Université nouvelle de Bordeaux: Montaigne est à cette l'Université de Bordeaux ce que l'Angleterre est à l'Europe. Ceci explique le périmètre restreint dans lequel on veut enfermer le projet présenté ici par Inno Campus. Ce périmètre « riquiqui » ne permet pas d'atteindre les bons objectifs fixés par la Métropole. Pour mémoire :

Les objectifs du projet

- **Assurer la mise en relation des quartiers** au sein du périmètre et avec les quartiers environnants, en désenclavant et faisant dialoguer le quartier de Saige, le Campus Bordeaux-Montaigne et le quartier de Compostelle ;
- **Localiser la programmation énoncée dans le projet partenarial d'aménagement** dans l'intérêt d'un projet urbain qui dépasse la logique imposée par les domanialités, implantant le logement au plus près des aménités, traitant les nuisances sur les franges avec des programmes économiques ou logistiques et foisonnant le stationnement par la mixité des programmes ;
- **Améliorer l'accessibilité du site en favorisant la mobilité durable** en déployant les lignes de transport collectif nécessaires, gérant le stationnement, développant un maillage de pistes cyclables et en créant ou réaménageant de nouvelles voies ;
- **Mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel**, en particulier conforter la coulée verte existante en complétant et connectant le réseau d'espaces de nature au cœur du site en lien avec l'état initial et la stratégie environnementale intra-rocade, préservant les arbres remarquables et en faisant le lien avec les projets d'agriculture urbaine et de nature en ville ;
- **Valoriser et développer les aménités urbaines et universitaires**, c'est-à-dire l'ensemble des éléments qui contribuent à l'agrément des lieux pour ceux qui y vivent et le fréquentent comme les commerces, services, les établissements universitaires ou les espaces de nature, mais aussi les innovations.

C'est pourquoi le périmètre proposé à la place de celui de Montaigne doit notamment inclure la totalité du **Campus Montaigne-Montesquieu** jusqu'aux marges du Campus Bordes et surtout le **quartier délaissé** de **La Paillère-Compostelle**. Sachant que les limites communes de ce quartier avec ceux de Chiquet-Fontaudin et Brivazac-Candau consistent dans la ligne de tramway B qui traverse ce Campus !

Ceci permet notamment de proposer une **CEINTURE MOYENNE DU CAMPUS MONTAIGNE-MONTESQUIEU** qui se branche directement sur l'échangeur 16 *délestant* ainsi l'avenue de Compostelle de cette circulation fluidifiée avec une série de giratoires, qui rejette l'automobile à la périphérie de ce Campus et, à terme, avec des parcs de stationnement adaptés, permettra d'avoir un vrai **CAMPUS SANS VOITURE** et uniquement livré aux circulations douces et actives. A cet égard

assurer la continuité de la piste cyclable de rocade de la passerelle de Bénédictine (Talence Thouars) à la voie François Mitterrand à Mérignac via les passerelles de connexion à réaliser de Laburthe et Paul Boncour est fondamental. En outre a été à peine effleurée notre proposition complémentaire de réalisation d'un grand mail à la place de l'esplanade des Antilles débarrassée des pylônes Haute Tension qui l'encombrent. Ce mail relié d'une part à l'allée des époux Reyraud (Saige) et d'autre part au Space Campus (Bardanac) avec des connexions possibles depuis le Pont de Naudet sur les avenues de Bardanac et de Compostelle.

Au niveau du bâti on constate des travaux de rénovation sur les éléments existants et qu'un bâtiment accueil, devant la station de tramway Montaigne-Montesquieu ainsi cachée, est venu casser la perspective qui existait auparavant entre les facultés des sciences juridiques et économiques et celles des sciences humaines et sociales : symbole d'isolement et de « bulle » universitaire pour Montaigne? De plus sur les parkings « privatisés » de Montaigne, les caravanes présentes de manière récurrente sur ce campus démontrent le problème non résolu des gens du voyage malgré la création de l'aire de La Chaille, commune à Pessac et Mérignac : carences locales, universitaires ou communales ou autres ? Les terrains des frontons de pelote basque du BEC ressemblent aujourd'hui à une zone bombardée !

La balade dite Saige-Unitec

Elle a commencé par le centre commercial constitué uniquement de bâtiments de plain-pied donc avec un rapport surfaces imperméabilisées (auxquelles s'ajoute le parking) et occupations fonctionnelles très défavorable : des niveaux supplémentaires pourraient être facilement gagnés.

Ce centre, malgré la proche concurrence du Géant avec sa galerie commerciale, - comme celui beaucoup plus petit de Compostelle d'ailleurs - doivent être *confortés* en particulier en évitant des implantations commerciales concurrentes sur le campus même !

De cet endroit on constate aussi les différentes strates urbaines (logements étudiants ou familiaux, clinique...), sans doute dans l'intention d'améliorer la mixité sociale et fonctionnelle du quartier sans vraiment y parvenir puisque par exemple l'implantation de la clinique Saint-Martin est même vécue par des habitants plus comme une source de problèmes (circulations parasites, stationnements, espaces verts sacrifiés...) que de solutions (emplois, dynamisation du quartier...). Ces différentes strates cohabitent, coexistent mais ne se mélangent pas vraiment. On a **densifié** les bâtiments sans « **mixer** » les populations !

En outre quelques rares vestiges « **historiques** » qui sont des repères visuels à l'échelle humaine - comme la villa Mauresque - ont été détruits. Le mur des Chiliens est-il promis au même avenir pour faire une pénétrante routière dans Saige au détriment de l'histoire des lieux et de ses habitants, comme de leur tranquillité et de leur sécurité ?

Ensuite nous nous sommes attardés sur la piste cyclable qui va à Bougnard – après avoir traversé l'avenue de Saige au niveau de la friche pétrolière - et débutant sur le quartier de Saige par une voie banalisée au niveau du giratoire du palindrome sans réelle visibilité pour les usagers extérieurs qui prennent beaucoup de risques sur l'avenue du Maréchal Juin ou circulent sur les trottoirs au détriment des piétons. Il convient de rappeler que pour le quartier la véritable piste cyclable majeure est la **piste de rocade** à parfaire en se raccordant au niveau des jardins familiaux à la piste précitée parallèlement au Serpent.

Au passage on constate qu'un des problèmes est le stationnement, certains indiquent que l'enlèvement des nombreuses « épaves » permettrait de résoudre le problème. Pourquoi ce n'est pas fait ? A qui imputer cette impéritie ? Le CCLSPD a-t-il été saisi ?

Puis nous sommes allés au pied d'une tour en principe promise à la démolition pour voir concrètement que relativement peu d'espace seraient alors dégagés (en plus il s'agit d'espaces « morts » depuis longtemps). L'avantage en effet d'une tour est de limiter l'emprise au sol et donc son imperméabilisation et par là même de pouvoir disposer d'espaces verts préservés autour. L'heure ne paraît donc pas à une densification supplémentaire ou à la création de nouvelles infrastructures aussi coûteuses qu'inutiles.

Ensuite en allant vers Unitec, certains découvrent le mur des Chiliens qui ferment les terrains de sport. Jusqu'à quand ? Sa préservation sur son site historique doit être assurée ! Il faut aussi voir dans ces terrains des possibilités de synergie et de coopération avec ceux du BEC très proches

En revenant à notre point de départ au centre social Alain Coudert par l'allée des époux Reyraud on a pu voir l'amputation du Bois de Saige et son « nettoyage » un peu trop poussé qui lui enlève charme et intimité.

En bordure de rocade on constate aussi l'avancement des travaux d'enfouissement de la ligne Haute-Tension Paillère-Pessac. Ceci pourrait servir de base à un cheminement pour les piétons parallèle à la piste cyclable. La « **végétalisation** » de la bute de protection de la rocade avec des lauriers-palmes en particulier améliorerait encore les performances **contre les nuisances sonores et les GES**.

A l'issue de ces deux balades on peut tirer les conclusions provisoires suivantes :

Deux projets parfaitement distincts et s'ignorant totalement. Le projet Saige est bien avancé voire déjà **ficelé** avec un élément emblématique : la destruction de trois tours accompagnée de nouvelles constructions sur le site davantage encore densifié avec pour faire passer la couleuvre un pseudo mail masquant la réalisation d'une pénétrante routière !

Le projet Montaigne heureusement beaucoup moins avancé **ignore** le reste du Campus Montaigne-Montesquieu et surtout la partie habitée du quartier La Paillère-Compostelle, relégué aux limites des communes de Talence et Gradignan. C'est pourquoi les limites du projet métropolitain doivent être modifiées en conséquence pour atteindre les objectifs assignés par la Métropole.

L'idée de la Métropole de rapprocher ces deux projets est vraiment excellente en recherchant les **complémentarités** possibles pour en faire un seul et unique projet vraiment métropolitain. Ainsi en ouvrant Saige sur les autres quartiers ou communes via notamment la piste de rocade de la passerelle de Bénédigue (Talence Thouars) à l'avenue François Mitterrand à Mérignac (niveau sortie 12) et sur l'Université en accueillant *par exemple* dans ses tours « à détruire » les M2 nécessaires à son développement au lieu d'imperméabiliser de nouveaux espaces en détruisant encore des espaces verts.

Ainsi l'université peut réaliser un des premiers Campus Montaigne-Montesquieu exemplaire SANS VOITURE grâce à la mise en œuvre de la ceinture moyenne de ce campus largement ouvert et traversé par un grand mail allant de l'allée des époux Reyraud au Space Campus via l'esplanade des Antilles, alors vouée aux MODES DOUX et ACTIFS, avec des branches venant du pont de Naudet, des avenues de Bardenac et Compostelle. Le tout avec un **renforcement de la végétalisation**, une intensification végétale de ce Campus qui doit encore mériter son appellation. A la rigueur, seuls d'anciens parkings reconvertis pourraient recevoir des constructions nouvelles sans parking de surface !

Tous ces éléments, parmi d'autres, permettraient, au-delà du symbole, **l'intégration** du campus Montaigne-Montesquieu dans la ville et de ses quartiers périphériques notamment et garantiraient à Saige-Formanoir comme à La Paillère-Compostelle une évolution urbaine plus équilibrée et en **HARMONIE** avec la nature environnante à préserver et non à détruire sans vraies compensations.

Dominique Lestynek